

A	A1 – Diminuer la sensibilité des milieux vis-à-vis de la fréquentation humaine	Priorité		
	A1.1 Suivre l'évolution de la fréquentation humaine sur le site	1	2	3

Cadre	
<p>Secteur(s) concerné(s) Ensemble du site</p> <p>Statut foncier Conservatoire du littoral (CdI) Conseil général d'Ille-et-Vilaine Privé Domaine Public Maritime (DPM)</p>	<p>Habitat(s) concerné(s) 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques 1310 - Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses 2110 - Dunes mobiles embryonnaires 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches) 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</p> <p>Constat(s) et problématique La zone Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé » fait partie d'un territoire très attractif présentant un patrimoine naturel et bâti riche, un réseau de sentiers dont le GR34® qui parcourt le littoral, des sites de baignade et de nombreuses activités nautiques proposées le long de la côte. La fréquentation sur le domaine terrestre, mais aussi sur le domaine maritime, est donc très importante notamment en période estivale. Cependant, il existe très peu de données permettant de chiffrer et caractériser cette fréquentation. Celle-ci entraîne, dans certains secteurs (pointes rocheuses et zones dunaires), des dégradations d'habitats naturels d'intérêt communautaire, principalement par piétinement, et leur morcellement (multiplication et élargissement des cheminements).</p>

Actions
<p>Cette mesure vise donc à quantifier et qualifier la fréquentation (piétons, vélos, chevaux, véhicules motorisés) de l'ensemble de la zone côtière du site Natura 2000, afin d'optimiser sa gestion et ainsi améliorer la préservation des habitats d'intérêt communautaire et des espaces naturels en général. Il s'agira donc d'un dispositif qui dépassera largement le cadre strict de Natura 2000.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A1.1.a : Réaliser une étude quantitative et qualitative des fréquentations (piétons, vélos, chevaux, véhicules motorisés) sur l'ensemble de la zone côtière. Cette action devra être menée conjointement avec l'action A1.3.a (étudier le fonctionnement actuel du site et évaluer les besoins) afin de prendre en compte les différents paramètres et favoriser l'approche globale de la problématique. De plus, l'étude devra comporter un volet sur les différents impacts de ces fréquentations sur les habitats d'intérêt communautaire. Enfin, cette étude devra intégrer les objectifs et actions définis dans les plans de gestion par secteurs (pointe du Grouin, pointe de la Varde, anse du Verger...), mais aussi s'inspirer d'une réflexion menée en 2001 (Dutouquet L., 2001). - A1.1.b : S'appuyer sur cette étude pour mettre en place une veille (observatoire) sur l'évolution de ces fréquentations (mise en place d'éco-compteurs, observations et comptages ponctuels,...) et des comportements des usagers. - A1.1.c : Valoriser et intégrer les résultats dans la gestion du site et dans les projets d'aménagement.

Axe stratégique et action parallèles développés sur les ENS du département
<p>- Axe stratégique 8 : Concilier usages, fréquentation et préservation des espaces naturels sensibles</p> <p>Action n°1 : Mesurer la fréquentation des espaces naturels sensibles et développer une stratégie globale de fréquentation</p>

Modalités de mise en œuvre

Action	Maitre(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels
A1.1.a : Réaliser une étude quantitative et qualitative des fréquentations	Collectivités	Opérateur N2000, Comité Départemental du Tourisme (CDT), représentants d'usagers, Cdl, DDTM	Sur devis	
A1.1.b : Mettre en place une veille sur leur évolution			Variable	
A1.1.c : Valoriser et intégrer les résultats dans la gestion	Opérateur N2000	Collectivités, Cdl, CG35, représentants d'usagers, DDTM	Inclus dans l'animation N2000	

Echéancier : 2012-2014 et veille annuelle

Mesures du Docob liées :

A1.2 – Gérer le cheminement du public, mettre en défens les secteurs sensibles et réhabiliter les secteurs dégradés

A1.3 – Définir un fonctionnement du site qui permette de réduire les pressions sur les milieux et améliorer qualitativement les circulations et les stationnements

C1/C2.1 - Informer et sensibiliser au moyen de supports et outils de communication existants

D1.2 - Améliorer les connaissances sur les habitats terrestres et le fonctionnement écologique de certains milieux et en assurer le suivi

D3 - Améliorer les connaissances sur les interactions entre les activités et les espèces et habitats d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de réalisation

Rapport(s) d'étude(s) des fréquentations

Définition et mise en place d'un protocole de suivi des fréquentations

Indicateurs de résultat

Amélioration du niveau de connaissance sur les fréquentations du site

Bonne prise en compte des caractéristiques des fréquentations du site dans les mesures de gestion mise en place

Exemple(s) de métrique(s) pour renseigner les indicateurs de résultats

Nombre de personnes fréquentant le site (éco-compteurs, comptages ponctuels...)

Nombre de données chiffrées et localisées par type de fréquentation (piétons, vélos, chevaux, ...)